



F.F.Handball- LIGUE Paris Ile de France Ouest

JOURNAL N°144 – 25/06/2009

Directeur de publication : Philippe Rajau

Rédaction : Valérie Jacob

en coordination

avec les Commissions Départementales

SOMMAIRE

Infos : AG 2009-2 comité, r'éduc –sport, accompagnement éducatif, licences 2009/2010.....	page 1
COC : résultats coupe de Paris, tableau d'honneur 2009,.....	page 2
Arbitrage : Stage rentrée	page 3
Technique : stage -14M.....	page 3
PV AG 2009-1	page 4

Infos

Assemblée générale extraordinaire du comité

Elle se tiendra au CROSIF le jeudi 9 juillet à 19h.

Assemblée générale ordinaire du comité

Elle se tiendra au CROSIF le jeudi 9 juillet à 19h30.

R'EDUC-SPORT

Grâce aux subventions de la Mairie de Paris et du C.N.D.S., 240 000 € sont prévus pour le dispositif R'éduc-Sport 2009-2010.

Comme en 2008-2009, **les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire et de l'allocation enfant handicapé né entre le 1er septembre 1991 et le 1er septembre 2002**, pourront bénéficier d'une **réduction de 50 % de leur cotisation dans un club agréé sport ou dans une association sportive scolaire, ceci dans la limite de 80 €.**

Penser à informer les familles dans les bordereaux d'inscription à l'association.

Renseignements et documents sur le site du C.D.O.S. Paris : <http://paris.franceolympique.com>.

CNDS accompagnement éducatif scolaire

Les demandes au titre de l'année scolaire 2009/2010 sont à déposer via le site internet : <http://www.subventionsjeunessesetsports.org> (pages actions départementales).

Pour mémoire, ces concours financiers sont destinés aux comités, aux associations sportives agréées et aux associations sportives scolaires qui concluraient un partenariat avec des établissements scolaires visant à la mise en œuvre de séances hebdomadaires de pratique sportives d'une durée indicative de 2h, en fin de journée après la classe, pour les élèves volontaires.

Sont concernés par ce dispositif, pour la rentrée scolaire prochaine, tous les collèges publics ou privés sous contrat et les écoles élémentaires relevant de l'éducation prioritaire.

Le montant de l'aide accordée pour 2009/2010 a été porté à 1300 € par module (un module représentant une séance hebdomadaire de 2h pour 12 à 20 élèves pendant un semestre scolaire soit environ 18 séances) se décomposent en 950 € maximum pour la rémunération de l'intervenant et 350 € maximum pour les autres frais (matériels, déplacements, frais administratif etc...).

Vous pouvez saisir et imprimer en ligne les documents nécessaires et notamment la convention à signer entre les deux partenaires : association sportive support et chef d'établissement pour les collèges ou inspecteur d'académie pour les écoles.

Pour plus de précisions sur les procédures vous pouvez vous reporter à la fiche « accompagnement éducatif CNDS 2009/2010 » disponible en texte de référence sur le site précité ou contacter le service sport et vie fédérale à la DRDJS IDF (andre.bahon@jeunesse-sports.gouv.fr)

Licences 2009/2010

Vous pouvez dès à présent procéder à vos créations ou renouvellement sur Gest'Hand.

Attention la procédure des mutations change !

<http://www.pifo-handball.com/doc/Pifo/PROCEDUREMUTATION0910.pdf>

Sportive

Résultats Coupe de Paris

dimanche 21 juin au Stade Pierre de Coubertin 9h-18h

Terrain principal

9h : **-16 Féminines**

PARIS UNIVERSITE CLUB / **PARIS HANDBALL (Exc Région)** 10-35

10h10 : **-14 Masculins**

PARIS HANDBALL / **CSM FINANCES** 20-21

11h10 : **-18 Féminines**

PARIS UNIVERSITE CLUB / **PARIS HANDBALL (CF)** 23-36

12h30 : **-16 Masculins**

STADE FRANCAIS / **PARIS HANDBALL (Exc Région)** 20-31

13h50 : **+15 Féminines**

PARIS UNIVERSITE CLUB (Exc Région) / **PARIS SPORT CLUB** 16-17

15 h 25 : **-18 Masculins**

PARIS SPORT CLUB (Exc Région) / PARIS UNIVERSITE CLUB (Hon Rég) 33-32

16 h 40 : **+16 Masculins**

PARIS HANDBALL (N2) / PARIS UNIVERSITE CLUB (Hon Région) 41-39

Terrain annexe

10 h 05 : **-10**

PARIS SPORT CLUB / PARIS SPORT CLUB 2 9-8

11 h 15 : **-12 Mixte**

CSM FINANCES / PARIS SPORT CLUB 15-10

12 h 35 : **-14 Féminines**

PARIS UNIVERSITE CLUB / CSM FINANCES 22-14

Tableau d'Honneur des Championnats Départementaux 2008/2009

-12 mixte :	CSM Finances
-14 Féminines :	Paris Université Club 1
-14 Masculins : Excellence :	CSM Finances
Honneur :	Paris Université Club 2
-16 Masculins :	CSM Finances
-18 Féminines :	Paris Université Club 1
-18 Masculins :	US Metro T
+15 Féminines :	Paris Sport Club 1
+16 Masculins :	CSM Finances 1

Championnats Régionaux

-18 Masculins : Excellence :	Paris Sport Club
+15 Féminines :	accession en pré-nationale pour Paris Université Club
+16 Masculins :	accession en excellence pour Paris Handball Club

Arbitrage

Tests saison 2009/2010

Ils auront lieu les 2 premiers week-ends de septembre dans un lieu à définir.

Test écrit pour tout le monde + test physique pour tous les arbitres ne pouvant justifier de 8 matches joués en 2008/2009.

La participation à ces tests sont obligatoires pour arbitrer en 2009/2010.

D'ici là les licences d'arbitres devront être renouvelées.

Technique

Stage -14M

Il aura lieu les 27 et 28 juin de 10 à 12h et de 14 à 16h au gymnase Thomas Mann (rue des cadets de la France Libre, Paris 12^{ème})

Les joueurs sélectionnés ont reçu une convocation.

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du Comité de Paris de Handball du vendredi 19 juin 2009**

Clubs présents : CSM FINANCES (Pierre Devaux 3 voix), PARIS HANDBALL CLUB (Laurent Martini 11 voix), PARIS UNIVERSITÉ CLUB (Pierrick Chatron-Michaud 7 voix), MARTIGUA SCL (Vincent Travailleur 3 voix), PARIS SPORT CLUB (Isabelle Penafiel 9 voix), STADE FRANÇAIS (6 voix), US MÉTRO (pouvoir Menour TERBECHE 4 voix).

Club absent : Paris 18 Handball (Marc Lebran 3 voix)

Membres du CA présents : Philippe RAJAU, Yvon BOUHIER, Jean-François NOGUERA, Isabelle PENAFIEL, Bastien EL GHOZZI, Eric HATILIP, Damien PARMENTIER, Denis PESCHAUD.

Invités : Georges POTARD (Président Ligue PIFO), Bruno MOULIN (CTF Paris), Valérie JACOB (secrétaire comité 75), Christophe CLOT (futur président STADE FRANÇAIS).

Assistent : Julien GHIGLIAZZA (SF), Olivier LE BERRE (PHB), Clément ESCRHUELA (PHB), Jamel HADJOU DJ (USMT).

La totalité des voix des clubs du Comité de PARIS est de 46 et le nombre de voix des clubs présents étant de 36 le quorum est atteint lorsque Philippe RAJAU, Président du Comité de PARIS, ouvre la séance à 19h20.

Philippe Rajau : informe qu'il était à l'Assemblée Générale du Stade Français la veille. Un nouveau président a été élu, Christophe CLOT qui est présent ce soir. Un bureau constitué de 5 parents de joueuses et joueurs prend donc le relais de l'ancienne équipe. Le nouveau président assiste aux travaux mais ne peut prendre part aux votes puisqu'il n'est pas licencié au titre de la saison 08/09.

Le comité a donné un chèque au comité du 91 pour le décès de Georges ILTIS (président de COC régional), qui sera remis à la famille pour un don à la recherche sur le cancer.

Georges Potard : informe qu'il est présent pour montrer l'intérêt que porte la ligue au développement du handball à Paris. Il rappelle l'importance de construire un « projet club » pour se développer et développer le handball. Le comité de Paris est dans une grande ville mais n'a que 8 clubs. Suite au travail de Bruno Moulin, Daniel Deherme et Philippe Rajau la ligue, le comité et la ville vont signer une convention tri partite afin de :

- Créer 3 écoles d'arrondissements.
- Mise en place d'un cursus de formation des intervenants de la filière « sport de proximité ». Cette formation doit débuter en septembre, elle sera conduite par Bruno Moulin et Daniel Deherme.

Ces actions représentent un gros chantier en termes de ressources humaines, un comité de pilotage devra être mis en place. Il est fondamentale de réussir ces actions pour la crédibilité du handball à Paris.

La ligue a un projet de développement avec des objectifs territoriaux.

Le Conseil d'Administration de la ligue va être élargi avec les 5 CTF.

La volonté fédérale est que le handball devienne le 1^{er} sport de salle.

- modification

Bilan Commission discipline :

Damien Parmentier : le président ~~de ligue ou son mandataire~~ du comité choisit ou non d'ouvrir un dossier, il n'y a pas de recours. ~~Par contre au préalable, le Président du comité peut décider d'ouvrir un dossier pour que l'instructeur de ligue suive.~~

- L'USMT affirme que les comptes 2007 non pas été validés par une AG Extraordinaire comme cela aurait été dit lors de l'AG 2008.
- Isabelle Penafiel, en effet les comptes n'ont pas été présentés complets lors de l'AG de Juin 2008. Suite au départ du comptable en province, le comité n'a pas eu le temps de finaliser le bilan et le compte de résultat définitifs. Il y avait un peu d'écart non trouvé. Du coup seuls le Grand livre et la balance, accompagnés d'un rapport écrit du trésorier avaient été présentés aux clubs. Les clubs avaient néanmoins voté ces comptes sur la base de ces 2 documents. Mais il est exact qu'une AG extraordinaire n'a pas été convoquée pour voter les comptes définitifs.
- Par ailleurs, il est exact que le comité n'a plus de vérificateurs aux comptes depuis 2 saisons.
- Jamel Hadjoudj, interroge l'assemblée sur la validité de l'AG ordinaire qui doit avoir lieu, d'un point de vue statutaire, puisqu'une AG extraordinaire de clôture des comptes de l'exercice précédent, n'a pas eu lieu.
- Isabelle Penafiel, Philippe Rajau et Georges Potard confirment, malgré le fait qu'il s'agit d'une situation extraordinaire et que du coup, dans un cadre associatif, il vaut mieux s'interroger sur la confiance à apporter aux dirigeants du comité ou pas dans ces cas là, que l'AG ordinaire ne peut avoir lieu si un club souhaite qu'une AG extraordinaire clôture l'exercice précédent.
- Philippe Rajau, clôt donc la séance et re-convoque l'assemblée pour le 9 juillet. Une AG extraordinaire précèdera cette AG ordinaire. Les comptes 2007 seront envoyés avec les convocations et seront validés à cette occasion.


La séance est levée à 19h45

Le Président



Philippe RAJAU

Le secrétaire général



Yvon BOUHIER